

2012_A064

OBJET : Ressources - Budget supplémentaire 2012 - Budget Annexe de l'Assainissement non collectif (SPANC)

Le 31 mai 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mai 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMIEL Michel – AREZKI Alain – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BRUNET Danièle – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DILLINGER Laurent – DUFOUR Jean-Pierre – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GROSDÉMANGE Gérard – GUEZ Daniel – GUINIERI Frédéric – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danielle – MANCIEL Joël – MARTIN Richard – MARTIN Régis – MATAS Henri – MAURICE Jany – MOINE Anne – MOYA Patrick – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – PORTE Henri-Michel – RIVET-JOLIN Catherine – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VENEL Gérard – VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : ARNAUD Christian suppléé par HARDY Alain – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – MOUGIN Jacques suppléé par GAUSSEN René – MUSSET Alain suppléé par PLAZANET Josiane – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités

Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PIERRON Liliane – BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude – BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DECARA Yannick donne pouvoir à TAULAN Francis – DESCLOUX Odette donne pouvoir à LICCIA Marcel – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRUNET Danièle – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à CHEVALIER Eric – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – HAMARD-OLMI Nadira donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BENON Charlotte – LOUIT Christian donne pouvoir à GERACI Gérard – MERGER Reine donne pouvoir à GARÇON Jacques – MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri – MICHEL Claude donne pouvoir à PORTE Henri-Michel – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à AREZKI Alain – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à SANGLINE Bruno – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TERME François donne pouvoir à PAOLI Stéphane – TONIN Victor donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BOUTILLOT Guy – CATELIN Mireille – CHORRO Jean – CONTE Marie-Ange – DEMENGE Jean – DEVAUX Pierre – DUPERREY Lucien – FENESTRAZ Martine – MAURET Jacques – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – ROUARD Alain – SUSINI Jules

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_08

CONSEIL DU 31 MAI 2012

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources / Finances

**Objet : Budget Supplémentaire 2012 – Budget annexe de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'adopter le Budget supplémentaire 2012 du Budget Annexe de l'Assainissement Non Collectif.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2011-A176 du 15 décembre 2011, la Communauté du Pays d'Aix a adopté le Budget Primitif 2012 du budget annexe Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.).

J'ai l'honneur aujourd'hui de soumettre à votre approbation le projet de budget supplémentaire 2012 qui a pour objet la reprise des résultats. En effet, le vote du Compte administratif 2011 laisse apparaître un excédent de la section d'exploitation de 24 994,28 €.

Le présent budget supplémentaire permet :

- De reprendre le résultat de la section d'exploitation pour un montant de 24 994,28 €,
- D'affecter ce résultat au financement de dépenses supplémentaires,
- D'ajuster le programme de subvention pour 200 installations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Nature	Libellé	Montant BS 2012
011	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	17 994,28
	618	DIVERS	2 000,00
	623	PUBLICITE, PUBLICAT° RELATIONS PUBLIQUES	3 000,00
67	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 000,00
	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	400 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :			424 994,28

RECETTES

Chapitre	Nature	Libellé	Montant BS 2012
002	002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	24 994,28
77	778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	400 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :			424 994,28

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-11,

VU la délibération n° 2011-A176 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 portant adoption du Budget Primitif 2012 du SPANC,

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 mai 2012 ;

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 17 avril 2012,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le présent Budget Supplémentaire 2012 du Budget Annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), tel qu'il vous est présenté ci-dessus.

OBJET : Ressources - Budget supplémentaire 2012 - Budget Annexe de l'Assainissement non collectif (SPANC)

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	131
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	131
Majorité absolue	66
Pour	131
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

07 JUIN 2012

